

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE TUTELLE



DEC 20 1982

Distr.
GENERALE

T/PET.10/205
17 décembre 1982
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

UN/SA COLLECTION

PETITION DE M. HARUO I. REMELIIK, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DES PALAOS,
CONCERNANT LE TERRITOIRE SOUS TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément au paragraphe 1 de l'article 85 du règlement
intérieur du Conseil de tutelle)

Koror (Palaos)
Le 16 décembre 1982

Monsieur Paul Poudad
Président du Conseil de tutelle
Organisation des Nations Unies
New York, N.Y. 10017

Il s'est avéré nécessaire de prolonger les activités d'information politique en ce qui concerne l'accord de libre association, et le plébiscite a donc été reporté au 10 février 1983. Il n'aura donc pas lieu le 11 janvier 1983, comme prévu, mais le 10 février 1983. Veuillez modifier votre calendrier en conséquence.

J'espère que ce retard nécessaire ne provoquera pas trop de difficultés.

Le Président de la République
des Palaos,

(Signé) Haruo I. REMELIIK
